



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

N° 28/2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS
DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ADICO

Le deux avril deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		GRIMALDI Julien	X	
LONGA Xavier	X		ROFFINI Émilie	X	
DOUTRIAUX Nola	X		MARCHE Julien	X	
MONTARNAL Christian	X		LACROIX Christiane	X	
PIGEON Isabelle	X		LAFITTE Gérard	X	
SARAGONI Laurent	X		TANGUY DELATOUR Élodie	X	
LEMONNIER Valérie	X		ALCALDE Stéphane	X	
PIERDON Rodolphe	X		LEBRET Claude		X
TAUZY Lydia		X	STOKWIELDER Noor	X	
DROBIEUX Vanessa	X		BROUTIN Patrick	X	
BARGUE Thibault	X		DARONDEAU Estelle	X	
MOULA Angéline	X				
DESCHAMPS David	X				
LEMYZE Laetitia	X				
DELMOTTE Fabien		X			
ROBIDET Christine	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Lydia TAUZY pouvoir à François DESHAYES, Fabien DELMOTTE pouvoir à David DESCHAMPS, Claude LEBRET pouvoir à Patrick BROUTIN.

Secrétaire de séance : Xavier LONGA.

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	24	3	27	27/03/2026



Notre commune est adhérente à l'Association Départementale pour l'Informatisation des Communes de l'Oise (ADICO) depuis 1999.

L'ADICO a pour objet de soutenir et d'accompagner l'informatisation des personnes morales de droit public (Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI), notamment :
En ce qui concerne les logiciels :

- Approvisionnement en logiciels de gestion,
- Installation et assistance technique au démarrage,
- Formation aux logiciels,
- Assistance téléphonique de 1er niveau,
- Dépannage sur site.

Le siège du groupement est situé à Beauvais.

Les délégués désignés par les collectivités adhérentes procèderont, lors de l'Assemblée Générale, à la désignation des membres appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'ADICO.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉSIGNE :

- Claude LEBRET, délégué titulaire
- Stéphane ALCALDE, délégué suppléant

Coye la Forêt, le 7 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Xavier LONGA



Le Maire,
François DESHAYES

